

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

« PCPE APAJH 81 »



Identification de la structure

Nom de la structure	PCPE de l'APAJH du Tarn
Adresse de la structure	1244 Route de Lostanges 81710 Naves
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 94 31
Adresse électronique	pcpe@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	PCPE
Capacité et modalités d'accueil	15 places TSA 16 ans et au-delà
Numéro FINESS	810003970
Date de création	4 janvier 2021
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Novembre 2022 (arrêté autorisant interventions sur l'ensemble du département)
Organisme gestionnaire	APAJH DU TARN

1- Les besoins des personnes accompagnées

2022	
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2022	17
Nombre d'admissions en cours d'année	3
Nombre de sortants	3
Nombre de journées prévisionnelles (202x15)	3030
Nombre de journées réalisées	3434
Nombre d'heures hebdomadaires de coordination par bénéficiaires	3,26
Taux d'occupation	113,33 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	0
Un séjour	1
Stages des bénéficiaires	5

Nous avons un agrément de 15 places en file active. Actuellement, notre taux d'occupation est de 113.33% soit la coordination de parcours de 17 personnes. Cette souplesse de file active nous permet d'éviter une liste d'attente dans la mesure du possible. Une file active trop importante impacterait la qualité de nos interventions.

Les personnes ayant été admises au PCPE nous ont été orientées par différents partenaires : CAP Emploi et une association « Otéma TSA ».

Les personnes sortantes du PCPE ont été orientées vers un dispositif (Emploi accompagné DELTA), service médico-social (SAMSAH « La Planésié »), Assistante Sociale de secteur. Ces orientations ont été mises en place lors du temps d'accompagnement au sein du PCPE.

Nous avons pu observer que les demandes d'accompagnement par le PCPE de l'APAJH du Tarn vont bien au-delà du secteur géographique qui nous est demandé (30 kms). Sur l'année 2022, le PCPE n'a pas pu intervenir auprès de 3 personnes qui étaient situées en dehors de notre zone géographique (30 kms). Cependant, un travail d'orientation dans le droit commun a tout de même été mis en place).

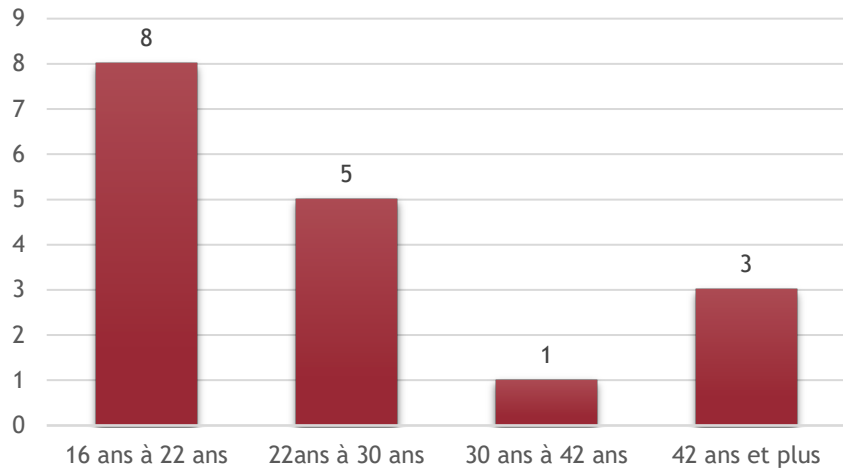
Un maillage fort et sans délimitation géographique nous paraît aujourd'hui inévitable pour répondre aux situations qui sont de plus en plus complexes. Au mois de novembre 2022, l'ARS nous a autorisé à étendre notre territoire d'intervention à l'ensemble du département.

La possibilité pour le PCPE APAJH 81 d'étendre notre intervention sur l'ensemble du département a permis de :

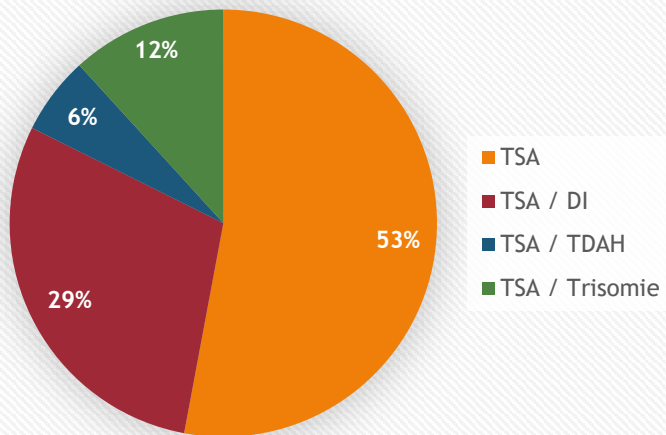
- Répondre à davantage de situations nécessitant notre accompagnement et ne laisser de personnes sans solutions.
- Augmenter la pertinence des réponses proposées aux personnes que l'on accompagne grâce à la connaissance de l'ensemble des partenaires du département du Tarn.

Profils des bénéficiaires du PCPE APAJH 81

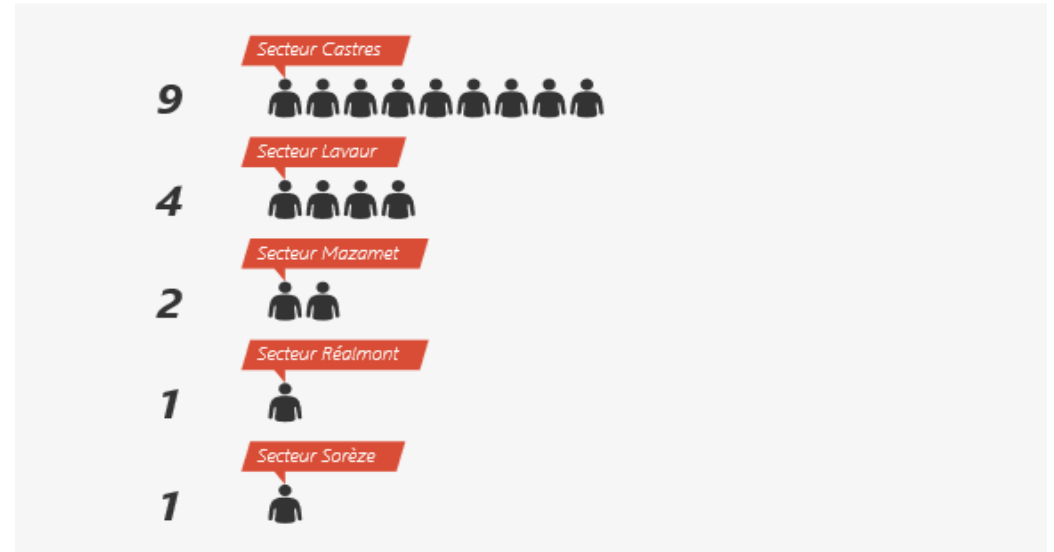
Tranches d'âges



Type de Handicap



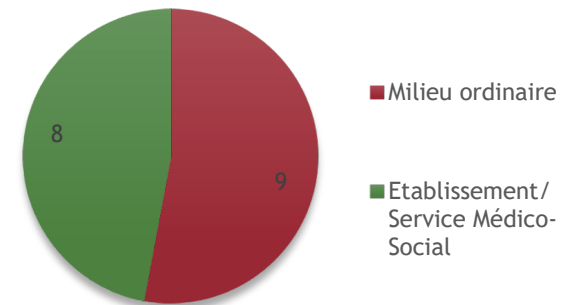
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE



GENRES DES BÉNÉFICIAIRES

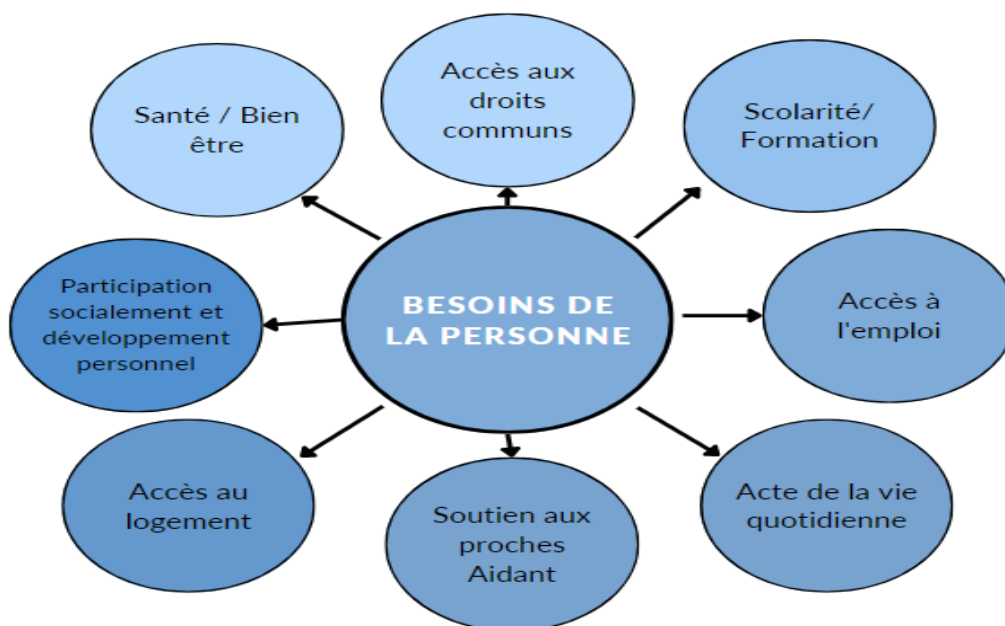


Orientation souhaitée



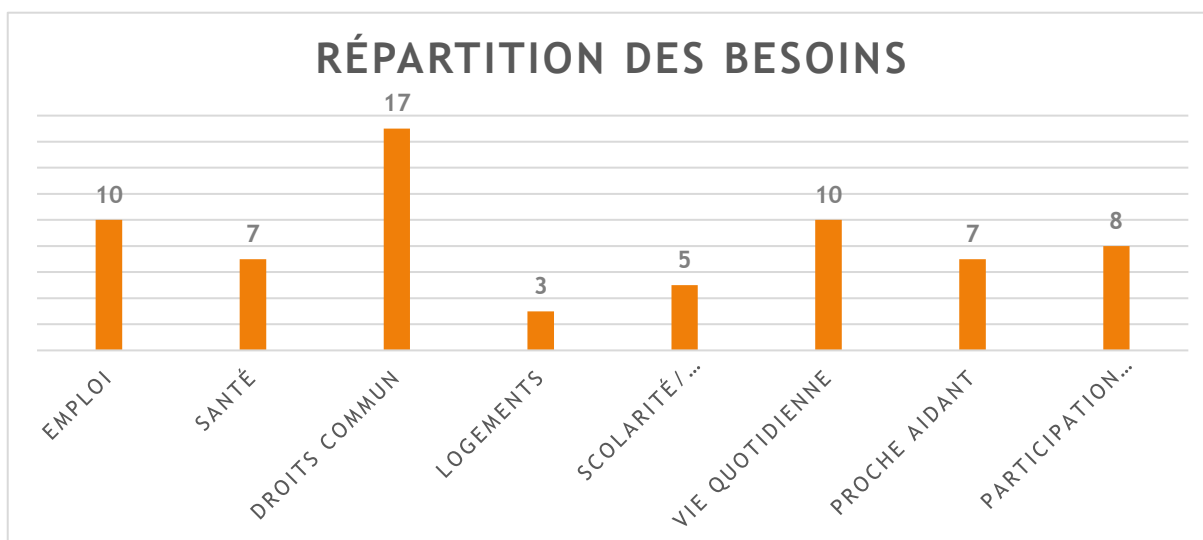
Les besoins des personnes bénéficiaires

Les différents besoins exprimés par les bénéficiaires, ainsi que ceux repérés par les professionnels du PCPE APAJH 81 sont répertoriés ci-dessous :



La réactivité de la prise en compte des besoins, la personnalisation des prises en charge, ainsi que l'adaptation aux diverses situations, sont de mise pour le PCPE. Les différents champs d'interventions proposés aux bénéficiaires s'ajustent en fonction de leurs besoins. L'appui du réseau et du partenariat sur l'ensemble du territoire est un élément important et fondamental pour la pertinence des propositions émises par le PCPE.

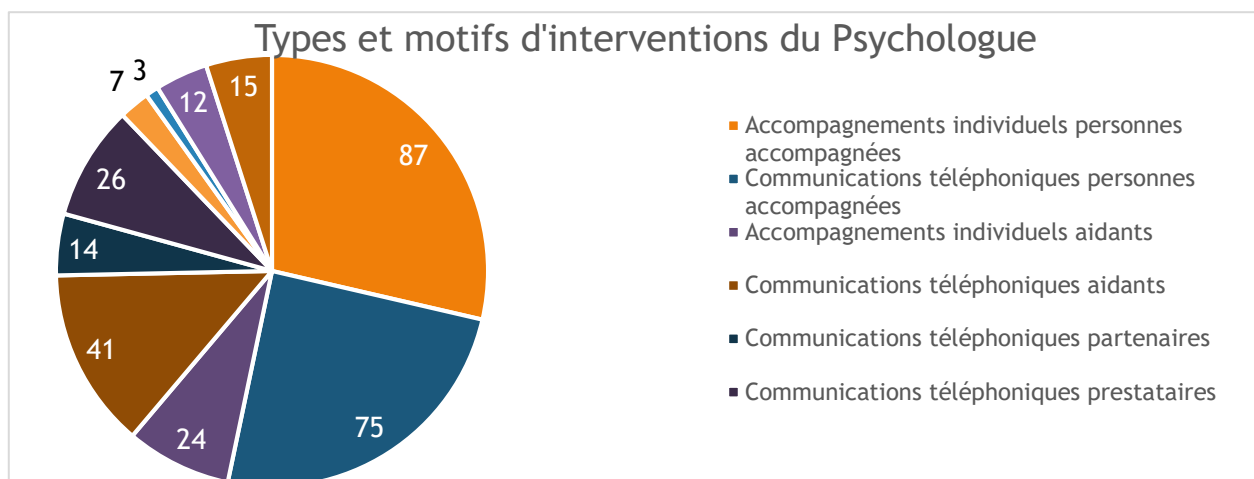
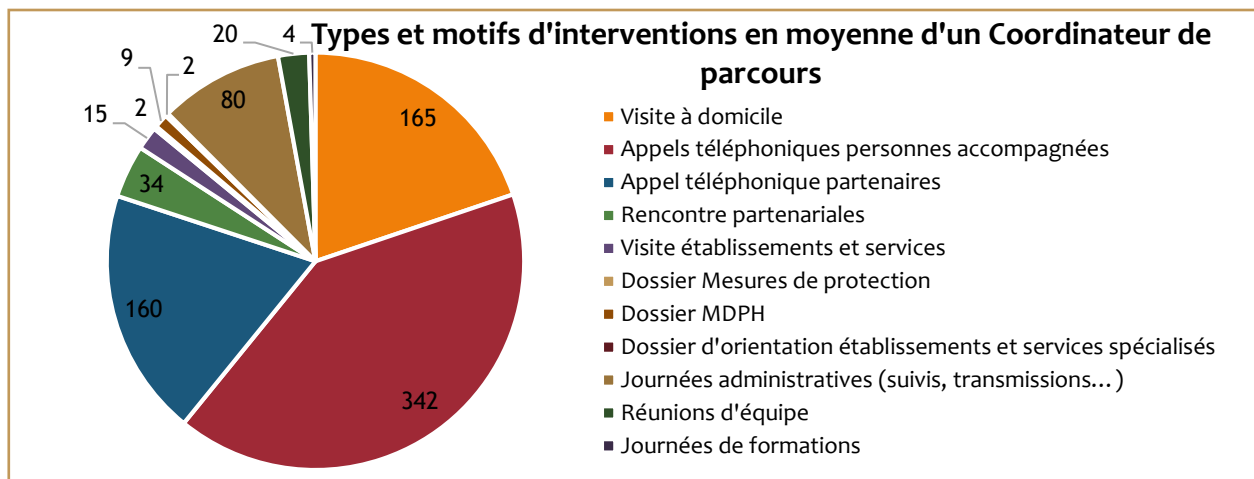
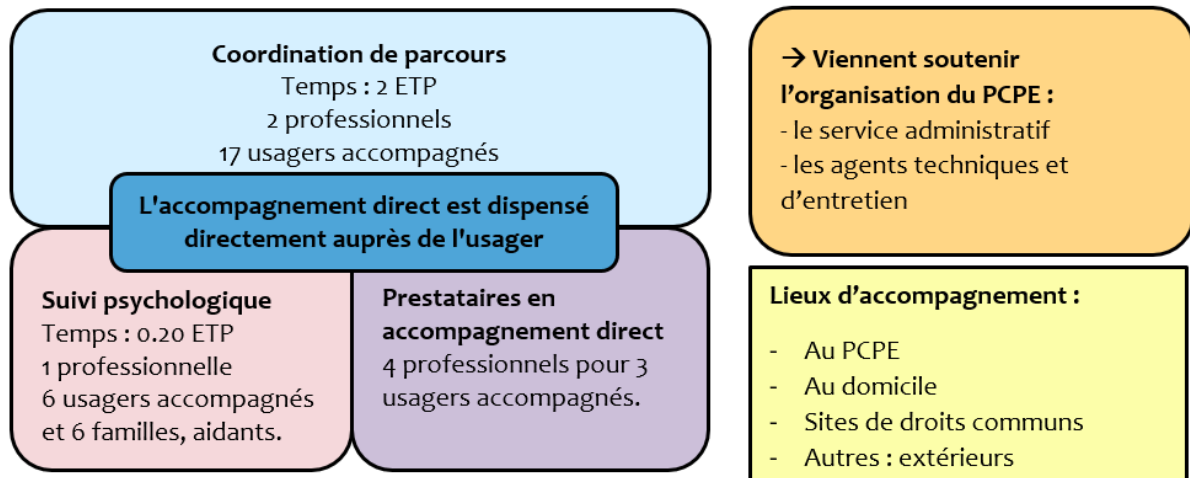
Ci-dessous un diagramme de la répartition des différents besoins des bénéficiaires du PCPE APAJH81 :



Nous constatons que l'ensemble des personnes soutenues par le PCPE a majoritairement besoin d'être soutenu dans le domaine de l'accès aux droits communs. Le besoin d'accéder à un emploi constitue également un enjeu majeur pour les personnes car

celui-ci semble être un moyen nécessaire afin de rompre leur isolement social, améliorer l'estime de soi et pallier à leur précarité financière.

Organisation du PCPE pour répondre aux besoins des bénéficiaires



Le dispositif nécessite un ajustement constant et un degré d'adaptation important. C'est pour cette raison, que nous pouvons observer un panel important et varié d'interventions, tant pour les coordinateurs de parcours, que pour la psychologue du dispositif.

Au quotidien, les professionnels ont des temps administratifs conséquents qui permettent d'assurer un suivi régulier, constituer les dossiers administratifs nécessaires, de préparer et adapter les rendez-vous de suivi et de coordination, et développer du partenariat et du réseau, afin de répondre au plus près aux besoins et orientations des personnes.

En lien avec des ruptures de parcours qui se veulent de plus en plus complexes, il a été nécessaire d'avoir un important recours à des prestations éducatives. L'objectif de ces financements étant la réalisation d'évaluations sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, associant le contexte et l'environnement de la personne. Ces évaluations ont notamment pu être réalisées par la psychologue du PCPE.

L'importance d'une telle évaluation permet de mettre en avant : les axes de travail nécessaires afin d'atteindre les objectifs désirés par le bénéficiaire. Elle est également un outil d'appui pour les divers dispositifs d'accompagnements du bénéficiaire à venir : connaissance des éléments d'observation, d'évolution ou de régression dès son orientation.

Nous finançons également des bilans sensoriels auprès de professionnels ayant une connaissance aigüe de l'autisme. La sensorialité prenant une place importante dans la vie de ce public et en lien avec des ruptures de parcours de plus en plus complexes. La sensorialité peut être à l'origine d'isolement social et de rupture de parcours. Il est important d'avoir connaissance de leur profil sensoriel afin de mettre en place, des stratégies de défense face aux différents stimuli. Si la personne est en accord, nous pouvons transmettre ce bilan et utiliser ces informations pour une future orientation professionnelle.

Durant l'année 2022, nous avons financé :

- 274 heures d'accompagnements éducatifs ;
- 25 bilans éducatifs ;
- 2 bilans sensoriels auprès d'une psychomotricienne ;
- 1 expertise médicale dans le cadre d'une demande de mesure de protection ;
- 3 séances avec une psychologue spécialisée dans la bipolarité.

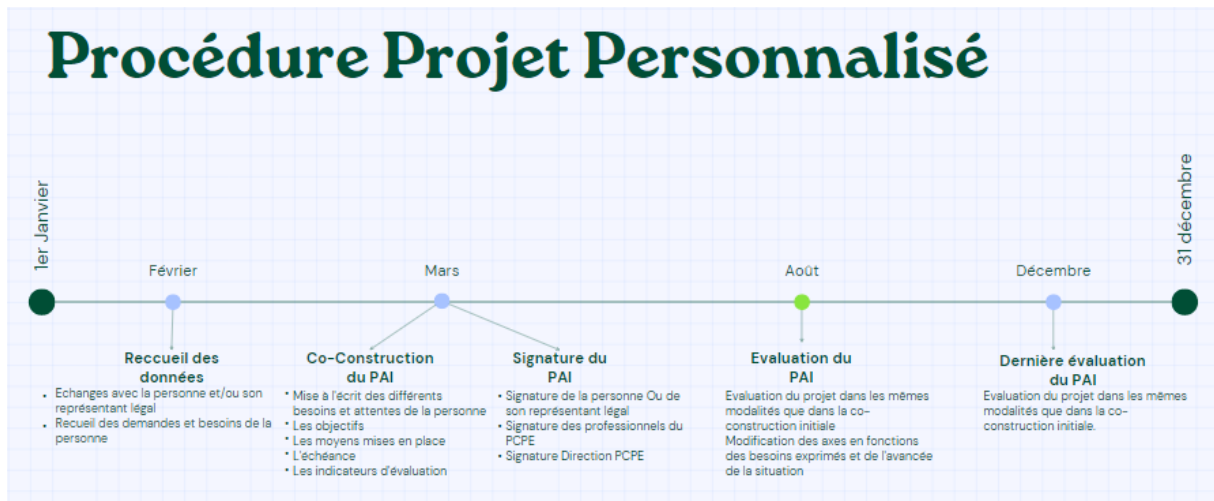
2- La participation des personnes

- **Projet d'accompagnement de parcours :**

Au cours de l'année 2022, nous avons co-construit 17 Projets d'accompagnement de parcours. Pour cela, nous avons mis en place une organisation qui permet de co-construire avec la personne ou son représentant légal en questionnant et en adaptant l'ensemble de la démarche. Cette co-construction est pour le bénéficiaire une garantie de le positionner en tant qu'acteur de son projet, de façon autodéterminé, lui permettant également une bonne compréhension de l'ensemble des démarches.

L'expression de l'utilisateur est recueillie tout au long de l'année et notifiée sous forme de transmission. Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront relevés, au plus près de la préparation de projet.

Ci-dessous, la procédure pour la co-construction du Projet d'accompagnement de parcours :



- CVS :

Le PCPE APAJH 81 est attaché administrativement au pôle Enfance et Expertise Autisme, il a donc toute sa place lors des instances comme celui du CVS.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance d'expressions et d'échanges créée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Il a été créé pour réunir, dans un lieu unique d'échanges, l'ensemble des acteurs impliqués directement et indirectement dans le parcours de la personne accompagnée au sein du Pôle Enfance et Expertise Autisme. C'est un lieu privilégié d'échanges, de dialogues, de consultations et de résolutions des difficultés. Le CVS est force de propositions et non organe de décision.

Le CVS se compose de :

- Représentants des personnes accompagnées ;
- Représentants des familles ;
- Représentants des professionnels du pôle Enfance et Expertise Autisme (salarié(e)s, membre de la direction) ;
- Représentant de l'organisme gestionnaire ;
- Représentant de la commune.

Durant l'année 2022, le CVS s'est réuni 4 fois. Un des professionnels du PCPE APAJH 81 y est représentant des salariés.

- La participation de la personne :

Une formation « auto-détermination » a été réalisée sur 2 jours avec la participation d'un professionnel du PCPE. Cette formation a permis de connaître les principes d'autodétermination et d'une vigilance concernant sa mise en pratique.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Participation au Projet VOILE :

L'APAJH 81 fête cette année ses 50 ans, à cette occasion un Projet « Voile » a été élaboré en partenariat avec Jean-Louis MIGNEAU (navigateur) afin de proposer des temps de rencontres et de navigation avec celui-ci.

Le PCPE a participé avec son « Equi'PAJH PCPE » composé de 3 personnes accompagnées et 3 professionnels à un séjour, d'une durée de 3 jours où une multitude d'activités ainsi qu'une sortie en voilier, ont été organisées.

De JANVIER à DECEMBRE 2022



Projet voile

La présentation du dispositif PCPE aux partenaires et réseau du Tarn :

Le travail partenarial est un domaine primordial dans la pertinence des réponses que l'on propose aux bénéficiaires du PCPE. De ce fait, nous mettons en place une multitude de rencontres pour connaître et faire connaître notre dispositif auprès des différents partenaires du territoire.

AMI Ukraine :

La France accueille et anticipe l'arrivée d'un nombre important de personnes ayant fui la guerre en Ukraine. Nous avons répondu à l'ARS, par l'affirmative, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à mettre en place un premier niveau d'une réponse médico-sociale à destination des réfugiés ukrainiens en situation de handicap. Au sein du PCPE, nous avons coordonné l'accompagnement d'un enfant de 6 ans et de sa famille du mois de mai à décembre 2022.

4- Développement durable

Le PCPE sensibilise les personnes au tri sélectif des déchets ainsi qu'à l'utilisation des produits électroménagers pendant les heures creuses.

Les locaux du PCPE quant à eux sont équipés d'éclairage LED basse consommation.

Nous adoptons également les gestes écoresponsables (éteindre les lumières, les appareils informatiques, baisse de la température du local...).

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Il est important d'entretenir les relations avec nos partenaires et notre réseau mais également d'élargir nos connaissances du territoire pour un maillage plus performant. Voici une liste non exhaustive des différentes rencontres que nous avons effectuées en 2022 :

Tels que :

- MDA
- CRA
- SAMSAH
- SAVS
- SESSAD
- Pôle Emploi
- Cap Emploi
- Centre de formation La Rouatière
- GEM
- CMP
- Urgence Centre Hospitalier
- CCAS
- PCPE
- GEM
- EPAS
- Libéraux
- CODA HP
- Foyer De Vie
- Etablissement Accueil Médicalisé
- Maison d'Accueil Spécialisé ISSI
- Dispositif de coordination
- Mission Locale
- CSTR

6- La démarche qualité

⇒ **Au sein de l'établissement/service/pôle/unité/annexe :**

- Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (Création du poste de Chef du Pôle Qualité, Développement et

Processus Associatifs; reconstitution du comité de pilotage qualité et redéfinition des responsabilités des référents qualité).

- La mise à jour du Plan d'Amélioration Continue.
- Participation aux groupes de travail associatifs sur la mise en place du Dossier de l'Usager Informatisé dans le cadre du programme ESMS Numérique.
- Démarche de la mise en conformité au RGPD :
 - Réorganisation de la réponse associative au RGPD et préparation d'une étude d'impact.
 - Validation par la direction associative de l'inventaire des traitements.
 - Mise à jour du registre des traitements par les membres du COPIL.
- Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence tels que :
 - L'organisation et l'utilisation du serveur commun: analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents.
 - Les procédures d'admission et de la sortie de l'établissement.
 - La documentation pour soutenir une admission de qualité, notamment un dossier d'admission unique.
 - La création d'une base de documents de référence en lien avec les coordinateurs des unités.
 - La mise à jour des documents de la communication (organigramme, liste des téléphones professionnels, liste des professionnels, l'entête de courrier, enveloppe...).
- En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
 - L'analyse des accidents de travail.
 - La mise à jour du DUERP.
- La récolte, analyse et le traitement des évènements indésirables.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

En 2022, ce sont 6 journées de formation qui ont été suivies par les professionnels du dispositif. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds mutualisés obtenus auprès de l'OPCO santé.

Plan de développement des compétences réalisé au PCPE sur l'année 2022					
Nom de la Formation	PCPE	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Autodétermination GPE 2	1	2	14	1	14
FORMATIONS SECURITE					
SSST initiale (21 et 22/03/2022)	1	2	14	1	14
Sensibilisation aux risques routiers (23/11/2022) NAVES	2	0,5	3	2	6
TOTAL	4	4,5	31	4	34

Groupe d'analyse de la pratique (GAP) :

- Les coordinateurs de parcours au sein du PCPE APAJH 81 sont inscrits dans un groupe de l'IME afin d'échanger et d'analyser leur pratique professionnelle grâce au Groupe d'Analyse de la Pratique.
- En 2022, les professionnels du PCPE ont participé à 4 GAP.

Dans le cadre de la mobilité interne au niveau du pôle Enfance et Expertise autisme :

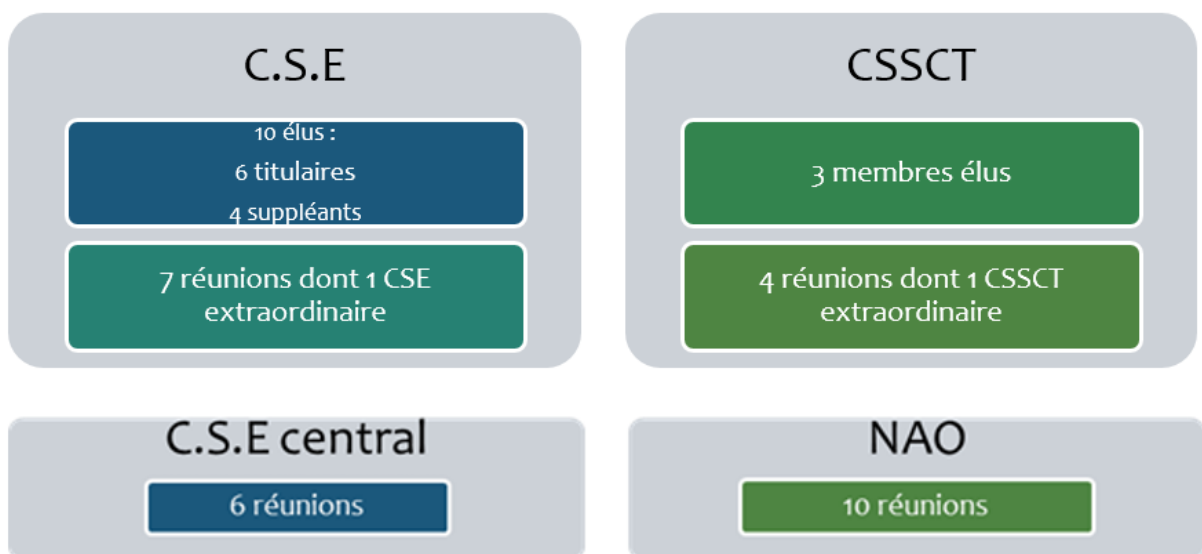
Départ :

- D'une CESF coordonnatrice de parcours au 31/08/2022.

Recrutement :

- D'un Educateur spécialisé coordonnateur de parcours au 31/08/2022.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail



9- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2021 de l'IME Lostanges.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

Depuis **novembre 2022**, autorisation de l'ARS à étendre notre territoire d'intervention à l'ensemble du département.

⇒ Au regard des sollicitations qui nous sont adressées, une augmentation de 15 places en file active sur l'ensemble du département serait une projection permettant de répondre à l'augmentation des besoins des personnes.

11- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

